RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014
AMNESTY INTERNATIONAL LUXEMBOURG

AMNESTY INTERNATIONAL

ÉDITO

Grâce à vous, 542 personnes ont eu la vie sauve ou ont été libérées en 2014 ! Si ce chiffre-record s'explique en bonne partie par les 496 condamnés à mort graciés en Égypte après notre action urgente, il traduit également un intérêt croissant pour notre travail au sein de la société luxembourgeoise. En 2014, nous avons en effet observé une augmentation de 50% du nombre de participants à nos actions, ainsi qu'une forte augmentation des visites sur notre site internet et sur les différents médias sociaux que nous animons. Cette tendance s'est également traduite par la création de quatre nouveaux groupes (dont deux dans des écoles luxembourgeoises) et par une forte augmentation des candidats-bénévoles auprès de notre section.

De plus, pour la première fois depuis plusieurs années, nous avons connu une **croissance significative de nos membres**. Je voudrais donc souhaiter la bienvenue aux 134 personnes qui nous ont rejointes en 2014 ! La présence de nombreux jeunes parmi nos nouveaux membres est particulièrement réjouissante. Cette tendance nouvelle est le fruit d'un gros travail de fond dont nous commençons à voir les effets.

2014 était également la première année complète durant laquelle nous pouvions observer la réponse du gouvernement luxembourgeois à l'**Agenda pour les droits humains** que nous avions diffusé aux partis politiques avant les élections de 2013. A ce stade, la réponse du gouvernement est encourageante. En effet, le Luxembourg a ratifié le Traité sur le commerce des armes et il a été un des premiers pays à approuver le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (un texte novateur créant un mécanisme de plainte au niveau international pour les personnes dont les droits économiques, sociaux et culturels ont été violés). De plus, les questions de droits humains ont été mises en avant lors de certains contacts internationaux du Luxembourg, notamment dans le cadre de sa participation au Conseil de sécurité de l'ONU. Si des progrès restent à accomplir, par exemple au niveau de la situation des réfugiés et migrants ainsi qu'en ce qui concerne la protection de la vie privée, les avancées observées méritent d'être saluées.

L'année 2015 sera pour notre section une année de consolidation. Il sera en effet important d'accompagner notre croissance d'un renforcement de nos structures. Nous tenterons également d'offrir plus d'opportunités d'actions aux nombreuses personnes qui nous donnent un peu de leur temps. Et ce car chaque action compte. Comme le disait récemment Ensaf Haidar, l'épouse du blogueur Raif Badawi emprisonné et condamné à 1.000 coups de fouet en Arabie saoudite, **« Il est impossible pour moi de m'arrêter avant sa libération »**.

Photos de couverture (de gauche à droite et de haut en bas):

Mohamed Saleh, Soudan, libéré le 11 juillet 2014.
Philippe Mubiana et James Mwape, Zambie, libérés le 3 juillet 2014.
Li Yan, Chine, peine de mort annulée le 23 juin 2014.
Liu Xia (avec Liu Xiaobo), Chine, admise à l'hopital le 8 février 2014.
Dimitri Boulatov, Ukraine, a obtenu des soins médicaux à l'étranger après avoir été torturé en Ukraine, le 1er février 2014.
Robert Campbell, USA, exécution suspendue le 13 mai 2014.
Meriam Ibrahim, Soudan, exécution annulée, libérée le 23 juin 2014.
Ales Bialiatski, Bélarus, libéré le 21 juin 2014.

MISSION PRINCIPES ET ACTION

POUR UN MONDE PLUS JUSTE

◊ **Prévenir** et dénoncer les graves atteintes à l'ensemble des droits humains.
◊ **Défendre** les victimes de ces violations et exiger réparation.
◊ **Promouvoir** l'ensemble des droits, indivisibles et universels, énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) : droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels.

LE POUVOIR DE L'INDÉPENDANCE

◊ **Solidarité** : des hommes et des femmes issus de tous horizons se mobilisent dans le monde entier pour mener les actions et campagnes d'Amnesty International.
◊ **Impartialité** : Amnesty International se réfère principalement au droit international en vigueur pour dénoncer et agir pour le respect des droits humains.
◊ **Indépendance** : Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Afin de garantir cette indépendance, elle n'accepte aucune subvention ni aucun don des États ou des partis politiques, sauf pour des activités d'éducation aux droits humains. L'organisation fonctionne et finance ses actions essentiellement grâce aux dons du public.

DE LA RECHERCHE À L'ACTION

◊ **Enquêter** sur les violations des droits humains.
◊ **Rendre compte** des violations des droits humains par la publication régulière de communiqués et de rapports. Le rapport annuel établit quant à lui le bilan annuel des violations par pays.
◊ **Agir** pour la défense des droits humains, sur la base de rapports et d'enquêtes.
◊ **Mener** des actions de plaidoyer auprès des autorités, des élus et décideurs.
◊ **Sensibiliser** le public.

DANS LE MONDE

Le **Conseil International** (CI), composé de représentants des sections du monde entier, définit les orientations du mouvement.

Le **Bureau International** (9 élus) détermine la politique du mouvement à partir des orientations décidées par le CI.

Le **Secrétariat International** - basé à Londres - mène les recherches à partir desquelles il initie et coordonne les activités internationales d'AI.

Créée en 1961 par Peter Benenson, Amnesty International (AI) est **prix Nobel de la paix 1977.**

Amnesty International

dispose d'un statut consultatif auprès des Nations Unies, de l'Organisation des États américains (OEA) et de l'Union africaine (UA). Amnesty International est aussi représenté auprès de l'Union européenne (UE).

Plus de **80** sections, structures et plateformes nationales ou régionales.

Plus de **3.000.000** de membres et sympathisants présents dans 150 pays et territoires.

AU LUXEMBOURG

Le **Conseil d'administration**, composé de 7 personnes élues lors de l'Assemblée générale pour une période de 2 ans.

Le **Secrétariat national** d'Amnesty International (AIL) compte 6 salariés et 1 volontaire.

AIL a conduit **22 actions** en 2014, organisées sur les thèmes prioritaires comme les personnes en danger, la peine de mort, la torture etc.

Près de **1.663 donateurs et 290 bénévoles soutiennent notre action.**

Créée en 1970, Amnesty International Luxembourg (AIL) compte

plus de **3.708 sympathisants**,

dont **850 membres**.

Certains agissent au sein de **12 groupes de travail.**

EN 2014, AMNESTY INTERNATIONAL LUXEMBOURG
C'EST AUSSI

9.009 signatures de pétitions

2.485 lettres envoyées par les militants d'AIL

239 contributions dans les médias luxembourgeois

STOP AUX VIOLENCES LIÉES AU GENRE

871 signatures et **270** lettres de solidarité collectées en 2014 par la section luxembourgeoise pour venir en aide aux personnes dont les droits sexuels et reproductifs sont bafoués.

5 actions de sensibilisation et de mobilisation menées par la section.

4 personnes sauvées en Zambie, en Afghanistan et au Salvador grâce aux actions des sympathisants d'AIL en 2014.

14 contributions dans les médias luxembourgeois.

Création d'un **nouveau groupe** de bénévoles travaillant sur la thématique des droits sexuels et reproductifs.

Chaque année dans le monde, plus de 14 millions d'adolescentes accouchent, principalement à la suite de relations sexuelles forcées ou d'une grossesse non désirée et 142 millions de filles risquent de faire l'objet d'un mariage précoce entre 2011 et 2020. Par ailleurs, de nombreuses personnes sont victimes de discriminations dûes à leur orientation sexuelle. En effet, les relations sexuelles entre personnes de même sexe sont encore illégales dans 76 pays.

C'est pourquoi Amnesty International a lancé en 2014 la campagne mondiale « My Body, My Rights » (Mon Corps, Mes Droits) appelant les gouvernements et les agences des Nations unies à protéger les droits sexuels et reproductifs de toutes les personnes et en particulier ceux des jeunes femmes et des adolescentes.

Dans le cadre de cette campagne, Amnesty International Luxembourg s'est mobilisé pour 14 personnes dans 14 différents pays. Grâce au travail des sympathisants, quatre personnes ont été sauvées en Afghanistan, au Salvador, et en Zambie. Par ailleurs, grâce à la pression des militants d'Amnesty International, le Mozambique s'est engagé à abroger l'article du Code Pénal protégeant les violeurs.

FORMATION SUR LES DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS

Amnesty International Luxembourg, en collaboration avec le nouveau groupe "droits des femmes", a organisé une journée de formation sur les droits sexuels et reproductifs pour mieux comprendre leur signification. Afin de mener à bien cette journée, Jameen Kaur, experte au Secrétariat International d'AI à Londres et Catherine Chéry, directrice du Planning Familial Luxembourg, ont expliqué la portée de ces droits et quelle est leur situation au Luxembourg.

Action de solidarité avec les activistes LGBTI ougandais.

PERSONNES LGBTI : LUTTE POUR L'ÉGALITÉ DE TOUS

La section luxembourgeoise et ses sympathisants ont organisé plusieurs actions en faveur des personnes LGBTI tout au long de l'année.

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, en mai, le groupe Actionnautes d'Amnesty Luxembourg a mené une action de solidarité pour les activistes LGBTI en Ouganda afin de sensibiliser le grand public contre les menaces que subissent ces activistes. La mobilisation internationale sur ce sujet a porté ses fruits quand, en août, la loi ougandaise interdisant l'homosexualité a été annulée par la Cour constitutionnelle de ce pays.

Ensuite, Amnesty International Luxembourg a participé à la Gaymat à Esch-sur-Alzette avec une action en faveur de l'organisation LGBTI russe Vykhod. Des pétitions et une action de solidarité ont été mises en place pour dénoncer le harcèlement permanent de la part des autorités russes à l'encontre des organisations luttant pour les droits des personnes LGBTI. Malheureusement, l'ONG Vykhod a été déclarée "agent étranger" par les autorités. Voici le message que nous avons reçu suite à l'action d'AIL:

" Nous sommes tellement touchés et reconnaissants pour votre action de soutien. Nous allons partager ces informations et les photos avec la communauté LGBTI de Saint-Pétersbourg qui se sentira inspirée." Polina, membre de l'ONG Vykhod.

FÊTE DES MÈRES : SOLIDARITÉ AVEC LES FEMMES CONGOLAISES

La section luxembourgeoise s'est également mobilisée pour les femmes victimes de violences sexuelles en République démocratique du Congo (RDC). 122 cartes postales collectées au Luxembourg ont été envoyées en RDC, redistribuées lors d'une grande fête locale par la SOFAD, ONG de défense des droits des femmes travaillant dans le Kivu, région dévastée par les conflits et où le viol est considéré comme une véritable arme de guerre.

DÉPÉNALISATION DE L'AVORTEMENT AU LUXEMBOURG

Un moment fort de l'année 2014 en termes de protection des droits sexuels et reproductifs fut le projet de loi visant à la prévention de l'avortement clandestin et à la réglementation de l'interruption volontaire de grossesse qui a été voté à la Chambre des Députés le 2 décembre 2014.

Amnesty International est contre la criminalisation de l'avortement, car criminaliser la manière dont les femmes gèrent leurs droits sexuels et reproductifs constitue une forme grave de discrimination. Afin de saluer la dépénalisation de l'avortement, Amnesty International Luxembourg était présent lors du rassemblement du 2 décembre devant la Chambre des Députés.

CINÉMA DU SUD

La section a participé au festival Cinéma du Sud en automne dernier. La projection du film "Grand comme le baobab" a été suivie par un débat sur la question du mariage forcé et sur les initiatives prises au niveau européen pour lutter contre cette pratique persistante et présente également sur le territoire de l'Union européenne.

ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS (EDH)

29 ateliers d'EDH réalisés dans les établissements scolaires dont 2 avec visite de témoin (présentation par un réfugié syrien au Luxembourg)

46 dossiers pédagogiques commandés sur différents thèmes liés aux droits humains

2.275 jeunes touchés par les activités EDH

3 groupes-écoles actifs au LCD (8 membres), au LTC (7 membres) et à l'ESL (11 membres)

Nouveauté : les ateliers sont animés en luxembourgeois

Action de solidarité #With Syria organisée avec deux classes du Lycée Classique de Diekirch

La promotion des droits humains dans les lycées au Luxembourg a pris de l'ampleur en 2014. Le financement des activités EDH par l'Œuvre Nationale Grande-Duchesse Charlotte (de septembre 2013 à décembre 2014) a permis le développement de nombreuses activités de sensibilisation et de mobilisation adressées aux lycéens au Luxembourg.

En 2014 notre réseau d'enseignants nous commandant des ateliers ou du matériel pédagogique s'est considérablement élargi. Deux nouveaux groupes-école (au Lycée Technique du Centre et à l'European School of Luxembourg) ont été créés et au total 2.275 jeunes ont été sensibilisés et se sont mobilisés pour les droits humains.

La plupart des commandes d'ateliers sont issues de professeurs de l'enseignement secondaire. Une demande s'est également manifestée dans certains établissements fondamentaux où nous avons réalisé des ateliers sur les droits des enfants. En outre, nous avons tenu une conférence sur l'éducation aux droits humains à l'Université du Luxembourg.

Notre collaboration avec les groupes-école s'est également intensifiée. Ces derniers se sont montrés très actifs et ont mené 11 actions pour les droits humains en 2014.

IMPACT EN TERMES DE DROITS HUMAINS

Au total, la participation des élèves aux actions de soutien pour des individus en danger a permis de collecter 611 signatures de pétitions et 218 cartes de solidarité. Ces signatures et cartes ont été collectées à l'occasion d'ateliers EDH, durant des événements organisés par les groupes-école ainsi qu'à l'occasion de la campagne bougies d'AIL.

Ces actions ont notamment contribué à la libération des prisonniers d'opinion russes Mikhael Kosenko et Vladimir Akimenkov, ainsi qu'à celle du jeune étudiant vénézuélien Daniel Quintero. 496 condamnés à mort ont été graciés en Égypte suite à l'action urgente relayée notamment par le groupe-école du Lycée classique de Diekirch (LCD). Claudia Medina, torturée, agressée sexuellement a obtenu justice et les charges retenues contre elle ont été abandonnées. Et enfin, en décembre 2014, Liu Ping, emprisonnée pour ses activités anti-corruption en Chine, n'a pas encore été libérée mais a enfin pu recevoir la visite de sa fille qui lui avait été précédemment refusée. **Tous ces individus en danger et bien d'autres ont obtenu le soutien des jeunes luxembourgeois.**

Stand de sensibilisation organisé par le groupe-école du LTC lors de la fête de l'école

NOUVEAU DOSSIER PÉDAGOGIQUE

La nouvelle édition du dossier pédagogique aborde le thème de la torture. Ce dossier traite de l'histoire de la torture et de l'inefficacité de cette pratique barbare, en offrant à ses lecteurs de nombreux témoignages et cas concrets. Outre le thème de la torture, les traitements cruels, inhumains et dégradants sont également abordés ainsi que les violences policières auxquelles le Luxembourg, comme bien d'autres pays européens, n'échappe pas. Le dossier pédagogique est accompagné d'un cahier d'exercices.

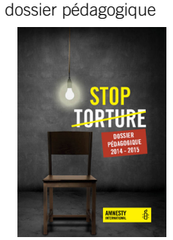

PERSONNES EN DANGER

2.188 signatures de pétitions et

1.131 lettres aux autorités ont été collectées au Luxembourg pour venir en aide à des personnes en danger dans 23 pays différents.

35 libérations de prisonniers d'opinion ou de défenseurs des droits humains dans 7 pays différents grâce à l'action des militants d'AIL.

3 groupes d'AIL se mobilisent activement pour les personnes en danger : le groupe d'Echternach, le groupe anglophone et le groupe des Actionautes.

83 contributions dans les médias luxembourgeois à propos des personnes en danger.

Manifestation devant l'ambassade de Chine à Dommeldange.

Parallèlement à ses grandes campagnes thématiques, Amnesty International s'est aussi engagé très concrètement pour des personnes en danger.

En 2014, l'organisation a lancé ou actualisé 616 « actions urgentes » pour des personnes en danger imminent. Un grand nombre de militants se sont engagés pour des prisonniers et prisonnières d'opinion et des défenseurs et défenseuses des droits humains menacés. Rien que dans le cadre du traditionnel Marathon des lettres organisé par Amnesty International dans plus de 200 pays et territoires (dont au Luxembourg), 3.245.565 actions ont été menées par nos sympathisants : signatures de pétitions online ou offline, écriture de lettres aux autorités, envoi de cartes postales aux personnes en danger, tweet, SMS etc.

Au Luxembourg, nous avons récolté plus de 2.188 signatures et 1.131 lettres aux autorités pour sauver la vie d'individus en danger (et ce sans compter les cas de la campagne bougies, inscrits dans le cadre de la campagne STOP TORTURE en page 5). **Grâce à cette large mobilisation, nous avons obtenu 35 libérations !**

SOTCHI ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EN RUSSIE

Alors que la flamme olympique a orienté tous les projecteurs vers la Russie, Amnesty International a profité du grand événement sportif que sont les Jeux Olympiques pour mener une vaste campagne de mobilisation en faveur des droits humains en Russie. Ainsi, une pétition d'Amnesty International demandant au Président Poutine la fin de la répression de la liberté d'expression et de réunion en Russie a été signée par 336.412 personnes dans 112 pays du monde entier. Le 30 janvier dernier, une délégation d'Amnesty International a délivré les milliers de signatures à l'administration présidentielle à Moscou. Le même jour, la section luxembourgeoise a remis à l'Ambassade de Russie au Luxembourg 501 signatures collectées dans le cadre de la campagne bougies en faveur de la libération de deux prisonniers d'opinion russes : Artiom Saviolov et Mikhail Kosenko. **Ces derniers ont tous deux été libérés depuis !**

Cependant, peu avant l'ouverture des Jeux, Colette Flesch, ancienne ministre des Affaires étrangères luxembourgeoise et ancienne escrimeuse ainsi que Stan Brabant, directeur d'AIL, ont insisté lors d'une conférence de presse sur le fait qu'il était essentiel que les pays européens, y compris le Luxembourg, continuent à s'inquiéter auprès des autorités russes du sort des prisonniers d'opinion et à leur rappeler leurs obligations internationales en matière de droits humains.

« J'ai vu tout ce qui a été fait pour me soutenir. Cela m'a rendu très heureux. Je remercie chaque personne qui s'est mobilisée pour me venir en aide. La lecture des lettres de solidarité m'a particulièrement ému. »
Hakan Yaman, suite à l'action du Marathon des lettres.

Hakan Yaman

TIANANMEN

Depuis 25 ans, les citoyens chinois qui tentent de rendre hommage aux manifestants ou de demander justice pour les victimes du massacre de Tiananmen font l'objet d'une persécution permanente de la part des autorités chinoises. En effet, les autorités persistent à essayer d'effacer ces événements de toutes les mémoires et elles réagissent encore plus durement au 25ème anniversaire de la répression qu'aux précédents.

À cette occasion, AIL a décidé de ne pas rester silencieux face à la répression. Ainsi, les noms de 60 manifestants détenus pour avoir rendu hommage aux victimes ont été cités au mégaphone devant l'ambassade chinoise à Dommeldange, forcée d'entendre notre message, à défaut d'avoir accepté de nous rencontrer.

UKRAINE : LE PRIX DE LA LIBERTÉ

Mars 2014 marquait le premier « anniversaire » de l'Euromaidan en Ukraine.Lors de la conférence-débat qui a suivi l'Assemblée générale d'AIL, Tetyana Mazur est revenue sur le mouvement Euromaidan, sa genèse ainsi que la brutale répression dont il a fait l'objet et qui a causé la mort de 116 personnes en novembre 2013. Tetyana Mazur a évoqué certaines des graves violations des droits humains documentées par Amnesty International en Ukraine et a plaidé pour des réformes profondes des institutions ukrainiennes. Elle a notamment insisté sur la nécessité d'une instance indépendante chargée d'enquêter sur les violations des droits humains commises par la police. Amnesty International considère qu'une telle instance est indispensable pour endiguer la torture et l'impunité en Ukraine.

En décembre, AIL a également envoyé des lettres aux autorités ukrainiennes afin de mettre un terme à l'impunité et notamment rendre justice à Iryna Rabchenyuk, victime de violences policières alors qu'elle manifestait pacifiquement avec sa famille pour demander plus de sécurité en Ukraine.

VEILLÉE POUR LES 43 ÉTUDIANTS MEXICAINS DISPARUS

Fin novembre, AIL a été invité par des citoyens mexicains du Luxembourg à se joindre à une veillée en solidarité avec les familles des 43 étudiants disparus au mois de septembre. Les arrestations arbitraires, la torture et les disparitions sont monnaie courante dans ce pays d'Amérique centrale, alors que l'impunité règne. C'est pourquoi AIL a lancé sa pétition et a appelé les autorités mexicaines à ouvrir une enquête sans délai sur les 43 disparitions forcées et à mettre fin à l'impunité.

PLUS DE 40 ANS D'ACTIONS URGENTES !
Depuis 1973, AI lance chaque année près de 600 actions urgentes en faveur de personnes menacées d'un danger immédiat : torture, exécution, emprisonnement arbitraire, expulsion… En quelques heures, l'information est diffusée auprès d'un réseau mondial de volontaires qui s'engagent à intervenir dans la foulée (courrier, mail, fax, pétition SMS) auprès des autorités responsables.
Quarante ans après sa création, ce réseau compte plus de 170.000 relais dans le monde. On estime généralement que le tiers de ces actions connaissent une issue favorable.

TRAITÉ SUR LE COMMERCE DES ARMES

L'année 2014 a vu une avancée historique après une campagne de deux décennies pour l'obtention d'un Traité sur le commerce des armes!

Les armes sont à l'origine de plus de 500.000 morts dans le monde chaque année. Un véritable fléau alimenté par les grandes puissances exportatrices. L'entrée en vigueur du Traité sur le commerce des armes (TCA), le 24 décembre 2014, constitue une avancée majeure pour les droits humains après deux décennies de travail de campagne mené par Amnesty International et d'autres ONG à travers le monde. Pour la première fois, un traité intègre explicitement les répercussions en termes de droits humains de chaque vente d'armes.

Chez AIL, nous avons suivi de près la position du Luxembourg, qui s'est montré bon élève en ratifiant le TCA en juin 2014.

« Cette étape constitue une avancée vraiment historique. Elle montre ce qui est possible lorsque des militants des droits humains s'engagent dans un long combat et œuvrent sans relâche pour changer une bonne idée en réalité qui sauve des vies dans le monde entier » Salil Shetty, secrétaire général d'Amnesty International.

ABOLITION
DE LA PEINE DE MORT

500 personnes graciées ou sauvées suite aux actions d'AIL (dont 496 en Égypte).

711 signatures et **345** lettres envoyées par la section et ses militants dans 9 pays.

15 contributions dans les médias luxembourgeois.

1 action sur les médias sociaux à l'occasion de la journée internationale contre la peine de mort

La plupart des exécutions ont eu lieu en Chine, en Iran, en Arabie saoudite, en Irak et aux États-Unis – dans cet ordre.

Dessin sur le mur de la prison Abu Salim, à Tripoli, en Libye, le 15 mars 2014.
© Amnesty International

La peine de mort est cruelle, inhumaine et dégradante. Amnesty International y est opposé en toutes circonstances, indépendamment des questions relatives à la culpabilité ou à l'innocence, et quels que soient l'accusé, le crime commis et la méthode d'exécution.

Depuis 1977, nous nous efforçons de mettre fin aux exécutions. À l'époque, seuls 16 pays avaient aboli la peine de mort dans leur législation ou en pratique. Aujourd'hui, ils sont 140, ce qui représente presque les deux tiers des pays du monde.

Au Luxembourg, au sein de notre section nous avons travaillé sur 27 condamnations à mort individuelles ainsi que pour les cas de condamnation collective en Égypte (1.248 personnes au total). Nous avons envoyé nos appels dans 9 pays différents afin d'éviter que des personnes ne soient exécutées. **La mobilisation des militants au sein du Grand-duché notamment a permis de sauver 500 personnes qui étaient condamnées à mort en Chine, au Soudan, aux États-Unis et en Égypte.**

HAUSSE ALARMANTE DU NOMBRE DE CONDAMNATIONS À MORT DANS UN CONTEXTE DE LUTTE CONTRE LE CRIME ET LE TERRORISME

En 2014, un nombre inquiétant de pays a recouru à la peine de mort pour répondre aux menaces réelles ou présumées contre la sûreté de l'État que représentent le terrorisme, la criminalité et l'instabilité interne. On a recensé une hausse de près de 500 condamnations à mort en 2014 par rapport à 2013, principalement en raison du pic constaté en Égypte et au Nigeria, où les tribunaux ont prononcé des condamnations collectives dans un contexte de conflit interne et d'instabilité politique.

Sur l'ensemble de la planète se dessine une tendance inquiétante à recourir à la peine de mort pour lutter contre les menaces à la sûreté de l'État. La Chine, le Pakistan, l'Iran et l'Irak ont exécuté des personnes accusées de « terrorisme ».

Cependant, des progrès sont également à noter en 2014 : le nombre d'exécutions recensées a diminué par rapport à 2013 et plusieurs pays ont pris des mesures positives en vue de l'abolition de la peine capitale.

De même, en 2014, 22 pays ont procédé à des exécutions, un nombre qui reste inchangé par rapport à 2013. On constate une nette diminution en 20 ans, depuis 1995, date à laquelle Amnesty International avait recensé des exécutions dans 41 pays. **La tendance durable vers l'abolition de la peine capitale se confirme dans le monde.**

En décembre 2014, 117 États membres des Nations unies ont voté en faveur de la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU qui préconise l'instauration d'un moratoire sur l'utilisation de la peine de mort. Ils n'avaient jamais été aussi nombreux à se prononcer dans ce sens.

Les progrès de l'abolition

Pologne : a ratifié le traité de l'ONU pour abolir la peine de mort ainsi que le protocole européen relatif à l'abolition de la peine de mort

Salvador : a adhéré au traité de l'ONU pour abolir la peine de mort

Gabon : a adhéré au traité de l'ONU pour abolir la peine de mort

Madagascar : a voté au sein de son parlement l'abolition de la peine de mort

L'Assemblée générale des **Nations unies** a adopté une cinquième résolution pour l'établissement d'un moratoire sur la peine de mort.

RÉFUGIÉS
JUSTICE INTERNATIONALE

Quel que soit le motif de leur départ (persécutions, guerre ou espoir d'un avenir meilleur), les migrants se heurtent bien souvent à des situations dramatiques. Pour les protéger des dangers et des traitements dégradants, AI a lancé il y a bientôt 3 ans la campagne « SOS Europe ». Objectif : placer les droits humains au cœur des politiques migratoires de l'Union européenne (UE).

93 demandes de protection internationale ont été déposées par des citoyens syriens en 2014.

38 Syriens ont obtenu le statut de réfugiés et **4** ont reçu une protection subsidiaire.

162 signatures et **85** lettres collectées au Luxembourg.

28 contributions dans les médias luxembourgeois.

LES RÉFUGIÉS SYRIENS AU LUXEMBOURG

En 2014, la section luxembourgeoise a concentré son attention sur l'accueil de réfugiés syriens au Luxembourg.

En juin, à l'approche de la journée mondiale des réfugiés, le groupe 9 d'AIL a organisé au cinéma Utopia une soirée-débat sur le thème "*Crise syrienne: enjeux humains pour des politiques migratoires plus justes en Europe et au Luxembourg*?" Une soixantaine de personnes ont pu y visionner le film "The Suffering Grasses" et ont ensuite participé à la discussion en présence de Monsieur Thill, chef du Service Réfugiés de la Direction de l'immigration. Ce dernier avait alors déclaré que le Luxembourg accueillerait en plus des 28 Syriens déjà acceptés au Grand-Duché, 32 autres réfugiés syriens en 2014 ainsi qu'une vingtaine supplémentaire chaque année jusqu'à la fin du conflit.

PARTICIPATION AU LËTZEBUERGER FLÜCHTLINGSROT

Par ailleurs, la section était représentée au collectif du LFR (Lëtzebuerger Flüchtlingsrot) et a suivi la transposition du « paquet asile » dans la législation nationale. Divers avis ont été émis, notamment quant à la question du regroupement familial suite à l'affaire des retours forcés en décembre 2014.

Une rencontre a également eu lieu entre le LFR et le Ministre des affaires étrangères à propos du dossier Frontex.

PROMOUVOIR LA JUSTICE INTERNATIONALE AU LUXEMBOURG

La section luxembourgeoise a continué à se mobiliser en faveur de la campagne pour la justice internationale d'Amnesty International. Cette campagne demande la mise en place d'un système efficace de justice internationale garantissant la justice, la vérité et des réparations complètes pour les crimes de droit international : génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre, disparitions forcées, exécutions extrajudiciaires et torture.

En juin 2014 s'est tenu le Sommet mondial pour éliminer les violences sexuelles dans les conflits armés. Organisé par ONU-Femmes et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, il a accueilli plus de 120 délégations dirigées par des représentants gouvernementaux - y compris Luxembourgeois, ainsi qu'un grand nombre d'agences onusiennes, d'experts et d'ONG.

Lors de ce sommet il a été décidé de soutenir le Fonds au profit des victimes de la Cour Pénale Internationale (CPI). Ce dernier mène des programmes d'assistance en association avec des partenaires à plus de 110.000 victimes de crimes relevant de la CPI dans le nord de l'Ouganda, en République démocratique du Congo et en République centrafricaine, notamment en matière de violences sexuelles. **À cette occasion, Amnesty International a exprimé plusieurs recommandations aux États.**

Par la suite, afin de sensibiliser le public au Luxembourg sur le rôle de la CPI, à l'occasion de la Journée de la justice pénale internationale, le groupe "Justice internationale" a publié un article d'opinion sur le rôle de la justice internationale pour lutter contre les violences sexuelles dans les conflits armés et pour soutenir les victimes.

10 contributions dans les médias luxembourgeois.

1 article d'opinion du groupe "Justice internationale" intitulé "La justice internationale pour lutter contre les violences sexuelles dans les conflits armés et soutenir les victimes".

121 pays ont accepté de coopérer avec la Cour pénale internationale.

STOP TORTURE

Action contre la torture organisée au festival de musique Food for Your Senses 2014.

Amnesty International a constaté l'utilisation de la torture dans 141 pays au cours de ces cinq dernières années. Dans certains de ces pays, la torture est utilisée quotidiennement et de manière systématique. Dans d'autres, Amnesty International n'a relevé que des cas isolés et exceptionnels. Pour l'organisation, le moindre cas de torture est absolument inacceptable. Malgré l'adoption par les Nations unies de la Convention contre la torture il y a maintenant plus de 30 ans, la torture est toujours pratiquée dans de nombreux régimes.

En 2014, Amnesty International a lancé la campagne mondiale STOP TORTURE, qui a pour but de demander aux États de mettre en œuvre des mesures efficaces pour protéger leurs citoyens contre la torture en détention. La campagne se concentre sur le Mexique, les Philippines, le Maroc, le Nigéria et l'Ouzbékistan.

Au Luxembourg, nous avons travaillé sur 14 cas de torture dans 12 pays différents et **suite à la mobilisation de nos sympathisants, 3 personnes ont obtenu justice en Indonésie, au Soudan et en Ukraine.**

TÉMOIGNAGE DE VICTIMES DE TORTURE AU CHILI, EN IRAN ET EN SYRIE

Le premier temps fort de la campagne STOP TORTURE au Luxembourg a été son lancement. La campagne a débuté avec une conférence de presse le 13 mai, au cours de laquelle trois victimes de torture résidant désormais au Luxembourg ont témoigné. En 1973, le père et le frère de Yolanda ont été emprisonnés et torturés par le régime de Pinochet. Reza a été arrêté en Iran en 1982 alors qu'il n'avait que 16 ans et a subi d'innombrables atrocités commises par le régime de l'Ayatollah Khomeini. Et il y a seulement deux ans, Riad, lui, a été arrêté dans son bureau à Homs en Syrie alors qu'il dirigeait une société d'informatique. Emprisonné en raison de son refus de suivre les ordres du président Baschar Al Assad, il a été torturé pendant plusieurs jours par les forces du régime.

Ces trois témoins nous ont raconté comment la torture existe à chaque époque et sévit que ce soit pour faire taire ou faire parler.

THÉÂTRE DE RUE ET ACTIONS DE SENSIBILISATION

Des sympathisants d'AIL ont joué un spectacle de théâtre de rue à l'occasion de la Journée mondiale pour le soutien des victimes de torture, afin d'attirer l'attention du public sur cette problématique et collecter des signatures de pétition pour Moses Akatugba (Nigéria), Dilorom Abdoukadirova (Ouzbékistan) et Claudia Medina (Mexique). D'autres actions de sensibilisation et de mobilisation ont été menées durant l'été, lors du festival de musique "Food for Your Senses" ou encore lors du Mandela Day à Esch-sur-Alzette.

8 actions pour 14 personnes dans 12 pays.

5.077 signatures de pétition et

1.132 lettres aux autorités récoltées au Luxembourg.

386 lettres de solidarité.

3 personnes sauvées suite à l'action des militants d'AIL.

45 contributions médias.

REMISE DE PÉTITIONS À LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

En fin d'année, une délégation d'Amnesty International Luxembourg s'est rendue à la Chambre des Députés. En remettant symboliquement plus de 1.100 signatures de pétitions collectées au Luxembourg au Président de la Chambre, la délégation a attiré son attention sur l'importance que peuvent jouer les autorités luxembourgeoises pour défendre les droits humains auprès de leurs homologues étrangers.

CAMPAGNE BOUGIES 2014 : ENSEMBLE SOUTENONS LES VICTIMES DE TORTURE

Le deuxième temps fort de la campagne STOP TORTURE au Luxembourg fut la campagne bougies. Pendant cinq semaines, la section et ses bénévoles, groupes-écoles et autres sympathisants, se sont mobilisés pour quatre personnes victimes de torture: pas moins de 3.403 signatures ont été collectées pour Liu Ping (Chine), Chelsea Manning (Etats-Unis), Erkin Musaev (Ouzbékistan) et Daniel Quintero (Vénézuela).

Par ailleurs, durant la campagne bougies, Yonatan Gher, directeur d'Amnesty Israël, est venu donner une conférence exclusivement réservée aux membres d'AIL. Yonatan est revenu sur le conflit en Israël et les territoires palestiniens occupés ainsi que sur l'impact de notre campagne bougies 2013 qui a permis de venir en aide aux villageois de Nabi Saleh.

La campagne bougies s'est terminée par la traditionnelle marche aux flambeaux, où nous avons été plus de 70 à défiler dans les rues de la ville avec nos torches et calicots à la main, témoignant notre soutien aux victimes de torture.

Théâtre de rue et sensibilisation du public luxembourgeois contre la torture.

AMNESTY ONLINE

La technologie numérique joue à présent un rôle primordial dans notre travail. Elle nous permet de mieux sensibiliser nos publics, de mobiliser un grand nombre de personnes en très peu de temps et d'accroître notre impact en termes de défense des droits humains.

2.139 likes sur notre page facebook

1.127 abonnés à notre compte Twitter

Site internet :
- 9.818 visiteurs uniques
- 52.215 pages consultées

Blog : 368 visiteurs uniques

Photoblog : 384 visiteurs uniques

DROITS HUMAINS AU LUXEMBOURG

Certains d'entre vous s'en souviennent peut-être, en septembre 2013 notre section envoyait à tous les partis politiques luxembourgeois un *Agenda pour les droits humains*[1] que nous avons en bonne partie retrouvé dans le programme gouvernemental et dans bon nombre d'actions du Luxembourg en 2014.

C'est ainsi que le Luxembourg a été un des premiers États à ratifier le Traité sur le commerce des armes ainsi que le Protocole facultatif relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Nous avons également observé que la défense des droits humains figurait en bonne place dans les priorités du Luxembourg au Conseil de sécurité de l'ONU et, occasionnellement, dans le cadre de ses relations bilatérales.

Ceci dit, le Luxembourg pourrait probablement faire plus pour soutenir des défenseurs des droits humains en danger. Certaines zones d'ombre persistent également au niveau du respect des droits des réfugiés, migrants et apatrides, ainsi qu'au niveau du respect de la vie privée.

Enfin, notre groupe "business et droits humains" a eu l'occasion de sonder les politiques de défense des banques luxembourgeoises. Autant de sujets essentiels que nous suivrons avec attention en 2015 !

[1] *L'Agenda et les réponses des partis sont disponibles sur le site de la section.*

COLLECTE DE FONDS EN 2014

INDÉPENDANT GRÂCE À VOUS, EFFICACE AVEC VOUS.

Pour assurer son développement et son indépendance, Amnesty International finance l'essentiel de ses activités grâce à la générosité du grand public. Les dons privés, les cotisations des membres et la vente de produits constituent les principales ressources de l'association.

Plus de 81% de nos revenus proviennent des fonds collectés auprès des particuliers. Cette ressource constitue la force vitale pour une organisation reposant sur ses sympathisants comme Amnesty.

95% de nos revenus sont "non affectés", c'est-à-dire qu'il n'existe aucune condition particulière pour leur utilisation, ce qui nous donne une plus grande marge de manœuvre dans nos actions et plus de réactivité. Par exemple, nous pouvons réagir rapidement aux situations imprévues, mener des recherches sur des sujets qui ne bénéficient pas de financements comme la peine de mort, ou encore lancer des actions urgentes pour faire libérer ou sauver des personnes.

D'où viennent nos recettes en 2014?

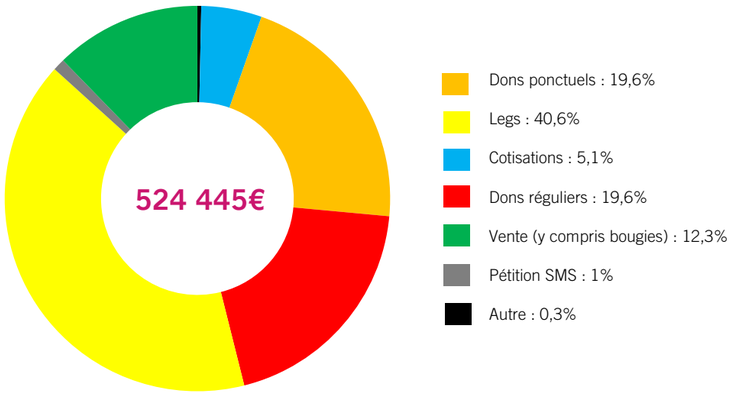

PÉTITION SMS

Votre GSM peut sauver des vies ! En vous inscrivant à la pétition SMS, vous participez à nos actions urgentes en signant des pétitions pour des personnes en danger et vous nous aider à récolter des fonds ! Pour seulement 3€ par mois déduits de votre facture téléphonique, vous défendez les droits humains. En 2014, nous avons envoyé 24 pétitions SMS et nous avons récolté 3.052 signatures. Grâce à vous, ¼ des personnes soutenues par pétition SMS en 2014 ont été libérées. Abonnez-vous !

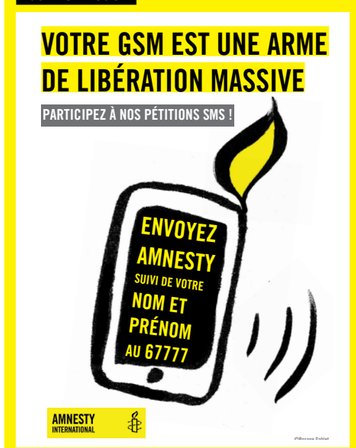

Les **3** principaux domaines auxquels nous attribuons l'argent que vous nous donnez sont la lutte pour les personnes en danger, la défense de la liberté d'expression et la protection des réfugiés et des migrants.

90 euros par an, c'est ce que donnent nos sympathisants en moyenne, soit moins de 1,73 euro par semaine. Mais sans un grand nombre de ces dons, nous ne pourrions pas poursuivre notre action en faveur des droits humains.

LES DONS PONCTUELS

Grâce au soutien de nos donateurs, nous avons reçu plus de 225.000 € de dons ponctuels en 2014, soit une augmentation de 50% par rapport à l'année précédente.

Vous avez également été nombreux à demander à vos proches de faire un don pour Amnesty en votre honneur ou en l'honneur d'un membre de votre famille (voir rubrique ci-après). Les moments forts de votre vie ont ainsi contribué au financement d'Amnesty à hauteur de 30.000 €.

DES DONATEURS ENGAGÉS À NOS CÔTÉS

Grâce au soutien des donateurs réguliers, nous pouvons améliorer notre capacité à planifier nos activités et ainsi en assurer la pérennité.

85% des dons réguliers proviennent des campagnes de recrutement en rue de donateurs et membres que nous faisons depuis 2008, et qui se poursuivent d'ailleurs en 2015.

Pour devenir donateur permanent, vous pouvez compléter et nous renvoyer l'ordre de virement permanent inclus dans ce rapport d'activité ou télécharger le formulaire sur notre site Internet.

REJOIGNEZ-NOUS EN TANT QUE MEMBRE !

Grâce à l'adhésion de près d'un millier de membres au Luxembourg et de plus de trois millions de sympathisants dans le monde, Amnesty International peut mieux se faire entendre auprès des gouvernements. Sans eux, jamais les décideurs n'écouteraient lorsque nous dénonçons les violations des droits humains.

En 2014, le nombre de membres est reparti à la hausse et a contribué à notre indépendance financière à hauteur de 26.000 €.

Vous aussi, devenez membre ! Vous pourrez voter à l'Assemblée générale, bénéficier d'événements inédits et participer à nos nombreux groupes de travail. Rendez-vous sur notre site Internet, rubrique "Devenez membre".

VILLMOOLS MERCI !

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont soutenu en prenant des dispositions testamentaires pour faire un legs à notre association et à toutes les familles qui ont partagé avec nous leurs joies et leurs peines.

Un grand merci à :
Mme Marie Anne KOHNER

Et aux familles et proches de :
M. Guy BINSFELD
M. Michel GERBES
M. Fernando DEL MAZO UNAMUNO
M. Theo JEITZ
Mme. Lucy SCHMIT-FLANDRE
Mme. Jeanny BACK
Mme. Liliane KOHN-WILWERTZ

Nous ne les oublierons jamais.

Un grand merci également à vous qui avez partagé avec nous les moments forts de votre vie :
Famke et Reint HOLSBERGEN
Pit WINANDY
Cécile JEITZ

VENTE D'ARTICLES

La campagne bougies 2014 nous a permis de récolter 61.000 € pour un peu plus de 10.000 bougies vendues. Les vendeurs bénévoles de bougies ont à eux-seuls contribué à ce montant à hauteur de 40.000 €. ! Merci beaucoup à tous les vendeurs de notre réseau - sympathisants, membres, écoles, magasins - ainsi qu'aux bénévoles qui sont venus nous prêter main forte sur les stands. Et comme tous les ans, un grand merci au Comptoir Pharmaceutique Luxembourgeois (CPL) qui assure bénévolement toute la logistique des commandes de bougies.

Les ventes sur notre e-shop se sont poursuivies et nous avons enregistré 11 commandes sur l'année pour un montant total de 1.259 €, principalement pendant la campagne bougies.

N'oubliez pas que vous pouvez aussi nous soutenir en vous faisant plaisir sur notre e-shop grâce à nos produits Amnesty sur www.amnesty.lu/e-shop

PARTAGEZ LES MOMENTS FORTS DE VOTRE VIE

Les moments forts de votre vie sont une occasion toute particulière pour manifester votre engagement et votre attachement aux droits humains.

À l'occasion d'un anniversaire, d'un mariage, d'une naissance ou lors de toute circonstance importante, invitez celles et ceux qui vous aiment à soutenir l'action d'Amnesty en votre honneur.

Proposez-leur de faire un don sur l'un de nos comptes avec une communication reprenant l'événement ainsi que votre nom et prénom (par ex : Anniversaire Nom Prénom) Nous vous enverrons ensuite la liste des personnes qui auront répondu à votre appel.

Reint et Famke ont partagé un moment de convivialité avec leurs proches tout en leur demandant de soutenir Amnesty.

N'hésitez pas à contacter Martina ou Marine à la section luxembourgeoise au +352 48 16 87 pour plus d'informations ou nous faire part de votre intention de partager vos événements avec nous.

PRÉSERVER L'AVENIR DES DROITS HUMAINS AVEC AMNESTY

Comment les générations qui nous suivront vont-elles reprendre la flamme des droits humains ? Pour préserver notre autonomie et notre indépendance, nous avons besoin de nos membres et donateurs. En incluant Amnesty International Luxembourg dans votre testament, vous nous donnerez l'occasion d'agir pour l'avenir des droits humains.

Tous les legs sont pour nous très précieux, ils démontrent un réel attachement personnel à nos droits les plus fondamentaux partout dans le monde.

Si vous souhaitez davantage d'informations sur les legs et les testatments, vous pouvez commander notre brochure "Léguer un cadeau de compassion et d'espoir" en français ou en allemand directement sur notre site Internet ou en contactant Stan Brabant, directeur d'Amnesty Luxembourg sur *s.brabant@amnesty.lu* ou par téléphone au +352 48 16 87.

Avantage fiscal

N'oubliez pas : vos dons sont déductibles fiscalement jusqu'à concurrence de 20% du revenu imposable et dans la mesure où la somme des dons versés au cours d'une année dépasse 120€ (dons cumulables). En début d'année, une attestation fiscale vous est délivrée comptabilisant l'ensemble de vos versements annuels.

Cependant, la déduction fiscale ne s'applique pas au montant de la cotisation versée annuellement en tant que membre.

DÉPENSES EN 2014

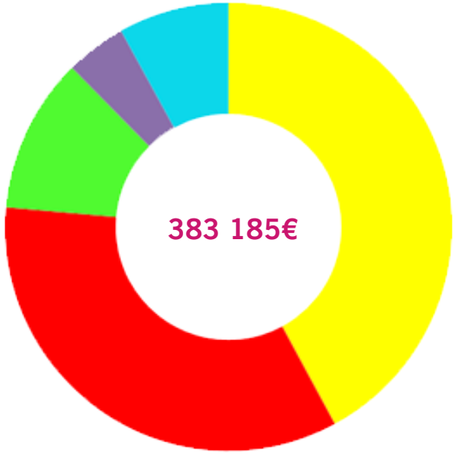

Quelles ont été nos dépenses en 2014?

Dépenses	En 2014	%	En 2013	%
Campagnes	161 331€	42%	149 504€	47%
Croissance	131 427€	34%	102 480€	32%
Education aux droits humains	42 961€	11%	15 115€	5%
Contribution au mouvement	16 821€	4%	15 097€	5%
Fonctionnement	30 645€	8%	33 440€	11%
Total	383 185€		315 636€	

524 445€ de recettes

383 185€ de dépenses

Résultat positif de **141 260€**

De janvier à décembre 2014, Amnesty International Luxembourg a dépensé 383 185 euros dans le cadre de son travail de promotion des droits humains. Les dépenses sont en cohérence avec les orientations du plan opérationnel de la section. En 2014, nous avons poursuivi notre investissement dans les trois domaines stratégiques de notre travail: les campagnes, la croissance et l'éducation aux droits humains.

• Près de la moitié de nos dépenses sont allées aux campagnes que nous avons menées au Luxembourg. Ces campagnes portaient sur les thèmes suivants :
Stop Torture, Stop aux violences liées au genre, individus en danger, abolition de la peine de mort, droits humains au Luxembourg, Justice internationale et migrants et réfugiés (voir pages 4 à 11).

• 1/3 de nos dépenses a été consacré à notre croissance, en ce compris la collecte de fonds. Ce poste couvre principalement : la préparation et le déroulement de la campagne bougies, le recrutement de nouveaux membres et donateurs, et bien évidemment les relations avec nos sympathisants actuels.

• 11% de nos dépenses ont été dédiées au projet d'éducation aux droits humains dans les écoles luxembourgeoises (voir page 5). La réalisation de ce projet fut possible grâce à un subside de l'Œuvre nationale de secours Grande-duchesse Charlotte.

• 4% de nos dépenses sont allées au mouvement Amnesty International, et ce afin de contribuer au travail international : recherche, campagnes mondiales, plaidoyer, soutien aux sections et actions régionales du mouvement.

• Enfin, un dixième de nos dépenses est allé à nos frais de fonctionnement. Cette proportion est moins élevée qu'en 2013 et s'explique par l'absence de frais de matériel auxquels nous avions dû faire face les années antérieures.

EN DEVENANT DONATEUR PERMANENT :

- **VOUS VOUS ENGAGEZ À NOS CÔTÉS DANS LA DURÉE** AUPRÈS DE CELLES ET CEUX DONT LES DROITS HUMAINS SONT BAFOUÉS.
- VOUS NOUS PERMETTEZ DE **CONCENTRER NOS EFFORTS SUR NOTRE TRAVAIL DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS** EN LIMITANT NOS FRAIS DE GESTION.
- VOUS RECEVEZ NOS PUBLICATIONS ET ÊTES **RÉGULIÈREMENT INFORMÉS SUR NOS ACTIONS EN COURS.**

Amnesty International Luxembourg est reconnue d'utilité publique et votre don est déductible des impôts à hauteur de 20% du revenu imposable, dans la mesure où le montant annuel de vos dons (à une ou plusieurs associations) s'élève à au moins 120 €.

ORDRE DE VIREMENT PERMANENT MENSUEL

A renvoyer par la poste à l'adresse: Amnesty International Luxembourg, BP 1914, 23, rue des Etats-Unis, L-1019 Luxembourg

AMNESTY INTERNATIONAL

☐ **OUI,** je souhaite soutenir mensuellement Amnesty International. Je souscris un ordre permanent au profit d'AI-Luxembourg.

CHOISISSEZ LE MONTANT DU VIREMENT PERMANENT:

☐ **10€** ☐ **25€** ☐ **50€**

OU .....€ *(Autre montant)*

Le premier virement commencera le :

.....

Je conserve le droit d'annuler ou de modifier cet ordre permanent à tout moment.

VOS COORDONNEES:
Nom.....Prénom.....
Adresse.....
CP.....Ville.....
Tél.....E-mail.....

VOTRE BANQUE:.....
NUMERO IBAN: .....

VIREMENT PERMANENT SUR UN DES COMPTES D'AI-LUXEMBOURG SUIVANTS (choisissez un de nos comptes):

☐ CCPL: IBAN LU08 1111 0000 3333 0000 ☐ BGL: IBAN LU56 0030 1292 9427 0000
☐ BCEE: IBAN LU94 0019 1000 3907 2000 ☐ BIL: IBAN LU58 0023 1003 7450 0000

Fait à.....Le.....

Signature:

Numéro Interne AI-Luxembourg ***(réservé à la section)***

AGIR AVEC AMNESTY INTERNATIONAL

EN QUELQUES MINUTES

- Cliquez / signez / donnez en ligne
- Signez une pétition
- Devenez membre de l'association
- Abonnez-vous à la newsletter électronique
- Diffusez l'information
- Achetez des produits de soutien

EN QUELQUES HEURES

- Manifestez près de chez vous
- Assistez à des événements soutenus par l'association

EN QUELQUES JOURS

- Agissez au sein d'un groupe de travail
- Devenez bénévole au siège d'AIL
- Transmettez tout ou une partie de votre patrimoine

www.amnesty.lu
23, rue des Etats-Unis, B.P. 1914, L-1019 Luxembourg
Tél.: 48 16 87, Fax: 48 36 80

AMNESTY INTERNATIONAL